



MONITEUR BELGE

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24159083

Déposé / Reçu le

29 OCT. 2024

au greffe du ~~tribunal~~ ^{Greffier} de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0455 949 092**

Nom

(en entier) : **Azelis Products International**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard Léopold II 184 bte D - 1080 Molenbeek-Saint-Jean**

Objet de l'acte : Révocation des pouvoirs de gestion journalière de Chem Part Management Consulting S.R.L.

Il ressort d'extrait des résolutions du Conseil d'Administration du Azelis Products International SA (la "Société") prises à l'unanimité par écrit d.d. 23 septembre 2024 que le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes:

1. Révocation des pouvoirs de gestion journalière de Chem Part Management Consulting S.R.L.

Le Conseil d'Administration décide de révoquer les pouvoirs de gestion journalière accordés à Chem Part Management Consulting S.R.L. (BCE: 0792.442.191), représentée par M Ralph Raffoul, tels qu'accordés lors du Conseil d'Administration du 13 juillet 2023 et entrés en vigueur le 1 juillet 2023.

La procuration est révoquée avec effet rétroactif au 13 septembre 2024.

2. Mandats - Formalités

Le Conseil d'Administration décide de désigner en tant que mandataire Caroline Verelst et Margot De Geest, agissant conjointement ou individuellement, avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer au nom de la Société toute formalité nécessaire ou utile (i) à la publication de ces décisions dans le Moniteur Belge et (ii) à l'adaptation du dossier de la Société au Banque-Carrefour des Entreprises (BCE).

Caroline Verelst
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).